

**Projet de restructuration du réseau de transport en commun de
Dakar – Première phase
Marché C_PRRTC_030 / 2026**

Élaboration d'un guide d'aménagements de la voirie urbaine

Avis d'appel public à manifestation d'intérêt (Relance)

Le Conseil exécutif des Transports urbains durables (**CETUD**) a sollicité un financement de l'Agence Française de Développement (**AFD**), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre de l'étude sur l'élaboration d'un guide d'aménagements de la voirie urbaine.

Le Consultant assure, pour le compte du CETUD, bénéficiaire, la réalisation d'un diagnostic exhaustif de la voirie urbaine dans les grandes agglomérations sénégalaises, une proposition d'hierarchisation fonctionnelle de la trame viaire pour optimiser les flux et les usages, la définition de principes directeurs d'aménagement, et l'élaboration de recommandations pour la gestion et la maintenance durable de la voirie, incluant la mise à jour des cadres réglementaires.

Les Candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux Bureaux d'études.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,
- ou une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- de la nature des services (élaboration de guides d'aménagements de voiries urbaines, schémas directeur d'aménagements urbains ou études similaires) ;
- du domaine et de l'expertise technique (plannification d'aménagements urbains, conception de voirie urbaine) ;
- du nombre d'années d'expérience ;
- de l'organisation technique et managériale (organigramme, moyens humains, moyens techniques).

Les Candidats sont invités à bien structurer leur dossier de manifestation d'intérêt. En outre, il est souhaitable que le dossier de manifestation d'intérêt ne dépasse pas un volume de 60 pages.

Le CETUD dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les Dossiers de Manifestations d'Intérêt doivent être déposées au bureau du Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés du CETUD au plus tard le **21 mai 2026 à 10h00** (heure locale), à l'adresse ci-dessous :

CETUD, Ex TP SOM, route du Front de Terre, Hann, BP : 17265 Dakar-Liberté, de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Téléphone : +221 33 859 47 20

ou par courriel aux adresses : cpmctud1@cetud.sn / khalifa.niang@cetud.sn

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessus, de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Le Directeur général

Gora SARR